

tenue sous la présidence de Monsieur HO SI FAT, assisté(e)
de Monsieur BROUSSILLON et Madame CECCARELLI, Conseillers
En présence de Madame CREANTOR, Rapporteure publique
Madame CETOL, Greffier

09 heures 00

01)	DOSSIER N° 2501192	RAPPORTEURE: Madame Charlotte CECCARELLI
Titre de l'affaire	M. X demande au tribunal d'annuler l'arrêté en date du 6 août 2025 du préfet l'obligeant à quitter le territoire sans délai et interdiction de retour	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître MATHURIN KANCEL JOHANNA (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUADELOUPE	
02)	DOSSIER N° 2600080	RAPPORTEURE: Madame Charlotte CECCARELLI
Titre de l'affaire	M. X demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2025/377 en date du 15 novembre 2025 du préfet l'obligeant à quitter le territoire sans délai et interdiction de retour	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	DIALLO BOECASSE ANITA (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUADELOUPE	
03)	DOSSIER N° 2600169	RAPPORTEURE: Madame Charlotte CECCARELLI
Titre de l'affaire	M. X demande au tribunal d'annuler la décision implicite en date du 8 décembre 2025 du préfet lui refusant le renouvellement de la carte de séjour pluriannuelle	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître BRACMORT KENNY (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUADELOUPE	

09 heures 00

04)	DOSSIER N° 2600192	RAPPORTEURE: Madame Charlotte CECCARELLI
Titre de l'affaire	M.X, demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2026/02-34 PDII/asile du 12 février 2026 prononçant le refus de délivrance de l'attestation de demande d'asile assorti d'une obligation de quitter le territoire français avec départ volontaire	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Monsieur X
Défendeur	PREFET DE LA GUADELOUPE	
05)	DOSSIER N° 2600241	RAPPORTEURE: Madame Charlotte CECCARELLI
Titre de l'affaire	Mme X demande au tribunal d'annuler la décision implicite du préfet refusant de lui délivrer le renouvellement de son titre de séjour	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Mme X	MANÈS LOUIS JEUNE (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUADELOUPE	
06)	DOSSIER N° 2600143	RAPPORTEURE: Madame Charlotte CECCARELLI
Titre de l'affaire	M. X demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2026/46 en date du 2 février 2026 du préfet l'obligeant à quitter le territoire sans délai et interdiction de retour	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître MATHURIN KANCEL JOHANNA (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUADELOUPE	

Arrêté le 15/09/2026

Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur HO SI FAT, assisté(e)
de Monsieur BROUSSILLON et Madame CECCARELLI, Conseillers
En présence de Madame CREANTOR, Rapporteuse publique
Madame CETOL, Greffier

10 heures 00

01)	DOSSIER N° 2400122	RAPPORTEURE: Madame Charlotte CECCARELLI
Titre de l'affaire	Mme X demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2023/301 en date du 1er décembre 2023 du centre communal d'action sociale de ville des Abymes	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame X	Maître CATALAN Raymonde (Cour)
Défendeur	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	
02)	DOSSIER N° 2400126	RAPPORTEURE: Madame Charlotte CECCARELLI
Titre de l'affaire	Mme X demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2023/303 en date du 1er décembre 2023 du centre communal d'action sociale de ville des Abymes	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame X	Maître CATALAN Raymonde (Cour)
Défendeur	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	
Observateur	Madame Z	Madame Z
03)	DOSSIER N° 2400131	RAPPORTEURE: Madame Charlotte CECCARELLI
Titre de l'affaire	Mme X demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2023/302 en date du 1er décembre 2023 du centre communal d'action sociale de ville des Abymes	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame X CENTRE COMMUNAL	Maître CATALAN Raymonde (Cour)
Défendeur	D'ACTION SOCIALE	

10 heures 00

04)	DOSSIER N° 2400448	RAPPORTEURE: Madame Charlotte CECCARELLI
Titre de l'affaire	La société de gestion portuaire de la Guadeloupe demande au tribunal d'ordonner l'expulsion de la SAS AQUARIUM PUBLIC DE GUADELOUPE ainsi que celle de tout occupant de son chef des espaces situé sur le domaine public	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIETE DE GESTION PORTUAIRE DE LA GUADELOUPE	CAMENEN - SAMPER - PANZANI
Défendeur	AQUARIUM PUBLIC DE GUADELOUPE	SELARLU DECHELETTE AVOCAT
Observateur	GRAND PORT MARITIME DE LA GUADELOUPE	Directeur
05)	DOSSIER N° 2400726	RAPPORTEURE: Madame Charlotte CECCARELLI
Titre de l'affaire	Mme X demande au tribunal d'annuler de condamner le centre communal d'action sociale de la ville des Abymes à lui verser la smme de 181.434,60 euros en réparation de préjudices	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître CATALAN Raymonde (Cour)
Défendeur	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	XAVIER HEYMANS AVOCAT (Cour)
06)	DOSSIER N° 2400983	RAPPORTEURE: Madame Charlotte CECCARELLI
Titre de l'affaire	La société ZOOTROPY SERVICES représentée par M. Z demande au tribunal de condamner la Direction des affaires culturelles (DRAC) à lui verser la somme de 117 360 euros majorée des intérêts de droit suite à sa demande d'indemnisation formée le 23 septembre 2021.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	ZOOTROPY SERVICES	LAPIN RAPHAEL (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUADELOUPE	

Arrêté le 15/09/2026

Le président du tribunal